



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

organisation

Question écrite n° 45556

Texte de la question

M. Jean-Jacques Urvoas attire l'attention de M. le ministre du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville sur le rapport de la Cour des comptes relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie, rendu public le 1er octobre 2008. Il y est notamment souligné « les très nombreuses anomalies de gestion » des organismes collecteurs répartiteurs de la taxe d'apprentissage (OCTA) de la branche transports. Parmi les dysfonctionnements relevés, l'impossibilité de chiffrer avec précision les flux d'activité, le patrimoine, voire le périmètre salarial de ces structures. Il lui demande quelles mesures le Gouvernement compte prendre afin de mettre un terme à ces pratiques douteuses et d'autant plus inadmissibles que, dans le même temps, en dépit de financements abondants, les formations proposées demeurent largement inadaptées au besoin des individus et des entreprises.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Urvoas](#)

Circonscription : Finistère (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45556

Rubrique : Formation professionnelle

Ministère interrogé : Travail, relations sociales, famille, solidarité et ville

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 31 mars 2009, page 3044

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)